

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Strafrecht, Zwischenstaatliche Beziehungen</b>
Akteure	<b>Irak</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Caretto, Brigitte  
Clivaz, Romain  
Gökce, Melike  
Huguenet, François  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Schnyder, Sébastien

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Gökce, Melike; Huguenet, François; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Strafrecht, Zwischenstaatliche Beziehungen, Irak, 1990 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	4
Kultur, Sprache, Kirchen	4
Kirchen und religionspolitische Fragen	4

# Abkürzungsverzeichnis

<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>FZA</b>	Personenfreizügigkeitsabkommen
<b>DEH</b>	Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe
<b>ERG</b>	Exportrisikogarantie
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>IKRK</b>	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
<b>Agenda 2030</b>	Agenda 2030 für nachhaltige Entwicklung – Programm der UNO, 2016 in der Schweiz eingeführt
<b>MoU</b>	Memorandum of Understanding (Absichtserklärung)

---

<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>ALCP</b>	Accord de libre circulation des personnes
<b>DDA</b>	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
<b>GRE</b>	Garantie contre les risques à l'exportation
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>Agenda 2030</b>	Agenda 2030 de développement durable – Programme de l'ONU mis en place dès 2016 par la Confédération
<b>MoU</b>	Memorandum of Understanding (Protocole d'entente)

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 13.09.1990  
BRIGITTE CARETTI

Lors de ses différentes interventions devant les Chambres, R. Felber décrit également l'**aide humanitaire** apportée par la Confédération en faveur des **personnes déplacées** à cause du conflit. Cette aide fut relativement conséquente – 10 millions de francs – et regroupa les forces de plusieurs organisations dont le CICR, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mais aussi le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et la Direction pour l'aide humanitaire et la coopération technique (DDA). Parmi les actions entreprises figurèrent notamment des dons à ces différents organismes ainsi qu'un soutien aux victimes bloquées en Jordanie (financement du rapatriement par avion, aides sur le terrain). La Suisse désire aussi, selon le conseiller fédéral, participer à l'aide internationale qui sera probablement octroyée aux trois pays directement touchés par la crise du Golfe persique (Egypte, Jordanie, Turquie) afin de compenser leurs pertes économiques.<sup>1</sup>

INTERPELLATION / ANFRAGE  
DATUM: 18.09.1990  
BRIGITTE CARETTI

Le chef du DFAE n'omit cependant pas de mentionner la responsabilité des pays industrialisés – y compris la Suisse – dans cette impasse, notamment par leurs exportations de technologies avancées ou d'armes. Une meilleure appréciation dans ces livraisons s'imposerait donc, selon le conseiller fédéral, ainsi qu'une plus grande prise en considération, dans ce domaine, des principes des droits de l'homme et de la possibilité de suspendre des autorisations déjà délivrées. Depuis l'automne 1980, les **exportations d'armes** à destination de l'**Iran** et de l'**Irak** sont, en Suisse, strictement interdites.<sup>2</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 26.09.1990  
BRIGITTE CARETTI

En ce qui concerne les **ventes non militaires** de la Suisse dans cette zone, J.-P. Delamuraz se voulut rassurant en spécifiant que les échanges, tant avec l'Irak qu'avec le Koweït, étaient relativement restreints. Environ 200 entreprises seraient, selon les premières estimations, touchées par les sanctions économiques prises. Pour le moment, les autorités fédérales n'entendent pas, selon J.-P. Delamuraz, indemniser ces industries en dehors des possibilités offertes par la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) et la loi sur l'assurance-chômage.<sup>3</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 27.11.1990  
BRIGITTE CARETTI

Elle suscita, avant son départ, bien des réactions, dont celle du secrétaire d'Etat du DFAE. Jacobi qui, en estimant publiquement son poids politique insuffisant, se fit tancer par le gouvernement. Ce dernier ne découragea pas cette mission et mit à son service la **logistique diplomatique suisse à Bagdad**, recommandant cependant à cette dernière la plus grande retenue dans toute démarche politique auprès des autorités irakiennes. Il semble que cette offre fût à l'origine de quelques difficultés et guère utilisée par la délégation. L'ensemble de ce processus donna lieu à des critiques à l'encontre du gouvernement, du DFAE, de son secrétaire général ainsi que de l'ambassadeur en poste à Bagdad, toutes réfutées par R. Felber.<sup>4</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 10.01.1991  
ANDRÉ MACH

Après l'**échec des pourparlers de paix** entre les ministres des affaires étrangères américain et irakien qui se sont tenus à Genève au début du mois de janvier, le déclenchement d'un conflit armé dans le Golfe était devenu quasiment inévitable. Le Conseil fédéral a proposé en vain aux deux protagonistes de jouer le rôle de médiateur ou d'intermédiaire en offrant ses services si l'une des parties l'estimait utile. R. Felber a encore eu un entretien avec le secrétaire général des Nations Unies peu avant que celui-ci ne s'envole vers Bagdad pour une mission de la dernière chance. Quelques jours avant l'expiration de l'ultimatum du 15 janvier posé par le Conseil de sécurité de l'ONU pour le retrait des troupes irakiennes du Koweït, les diplomates suisses en poste à Bagdad ont quitté l'Irak.<sup>5</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 17.03.2016  
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2016, le Conseil national et le Conseil des Etats ont tous deux pris acte du **rapport de politique extérieure 2015**. Le compte-rendu fait écho aux quatre axes stratégiques définis dans le cadre de la stratégie de politique étrangère 2012-2015 – soit les relations avec les Etats voisins, les relations avec l'UE, la stabilité en Europe et dans le monde, ainsi que les partenariats stratégiques extra-européens et la gouvernance mondiale.

Durant l'année écoulée, la politique extérieure de la Suisse avait pour thème prioritaire l'engagement en faveur des droits de l'Homme et du droit international à l'échelle mondiale. A cet effet, le rapport fait état de violations graves dans de nombreuses régions du monde, et notamment dans le contexte des guerres en Syrie, en Irak ou au Soudan du Sud. Le compte-rendu souligne également l'importance du maintien de bonnes relations avec les pays voisins. A ce titre, sont par exemple évoquées des avancées majeures en ce qui concerne le processus de mise en œuvre de l'article 121a Cst., le domaine de la migration, les questions de fiscalité ou l'épineux dossier de l'aéroport Bâle-Mulhouse. S'inscrivant à la suite de la votation du 9 février 2014, les relations entre la Suisse et l'UE se sont, de manière générale, concentrées sur la recherche d'une solution qui permette à la fois le maintien de la voie bilatérale et l'application du nouvel article constitutionnel. En décembre 2015, le Conseil fédéral a ainsi réaffirmé sa volonté de parvenir à une entente avec le voisin européen, afin de sauvegarder l'ALCP. Les négociations relatives à un éventuel accord institutionnel ont en outre été relancées. En ce qui concerne la stabilité en Europe et dans le monde, la Suisse a une nouvelle fois œuvré en faveur de la promotion de la paix, que ce soit en Syrie, face à la montée en puissance de l'organisation "Etat islamique", au Yémen, en Libye ou en Ukraine sous la bannière de l'OSCE. La Suisse a par ailleurs contribué activement à la mise sur pied de l'Agenda 2030 de développement durable, adopté à l'ONU au mois de septembre 2015. Nous noterons finalement qu'un chapitre du présent rapport est consacré à la réponse du Conseil fédéral au postulat Aeschi (udc, ZG), "La Suisse à l'heure de l'Asie".<sup>6</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 20.09.1990  
BRIGITTE CARETTI

La fin du mois de septembre fut marquée par la visite d'Etat du **premier ministre britannique, Margaret Thatcher**. Après des conversations avec le Conseil fédéral presque in corpore, au cours desquelles furent évoquées la nouvelle architecture politique européenne, la CE et la crise du Golfe, elle rencontra des représentants de l'économie privée. Auparavant, les conseillers fédéraux R. Felber, en février, et J.-P. Delamuraz, en octobre, s'étaient rendus à Londres afin de s'entretenir – avec le premier ministre et d'autres membres de son cabinet – des positions respectives de la Suisse et de l'AELE dans le processus d'intégration européenne.<sup>7</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 06.04.1991  
ANDRÉ MACH

Afin de discuter de **la situation dans la région du Golfe et de la persécution des populations kurdes d'Irak, le chef du DFAE s'est rendu en Iran et en Turquie**.<sup>8</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 08.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Flavio Cotti s'est également rendu en **Russie** où il a tout d'abord rencontré des membres du gouvernement puis le Président Boris Eltsine. Il y a offert les bons offices de la Suisse dans le règlement de la crise irakienne. Un accord de coopération technique a aussi été signé à l'issue d'un entretien avec le premier ministre Evgueni Primakov. Le conseiller fédéral Adolf Ogi avait déjà effectué un voyage en Russie en début d'année.<sup>9</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 18.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse s'est déclarée prête à louer à Israël 25'000 **masques de protection** ainsi que 200'000 seringues d'atropine pour faire face à une éventuelle attaque chimique irakienne. Dans un premier temps, l'état hébreu avait refusé une offre de la Confédération qui lui proposait d'acheter ce matériel moderne de protection chimique de l'armée suisse et avait également décliné la possibilité de se voir offrir les vieux masques modèle 1974. Par ailleurs, des experts suisses du laboratoire sur les armes atomiques et chimiques de Spiez (BE) ont participé à la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM) chargée du **désarmement de l'Irak**. A ce sujet, le DFAE a regretté la crise qui s'est développée autour des inspections des Nations Unies et le non-respect par Bagdad des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a appelé le gouvernement irakien à effectuer les pas nécessaires dans la direction de la

coopération.<sup>10</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Le DFAE a annoncé sa volonté de **rouvrir l'ambassade suisse à Bagdad**, fermée depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. Joseph Deiss a rappelé que la décision du gouvernement répondait avant tout à des motifs humanitaires. La création d'un Bureau de liaison accompagnera la réouverture de l'ambassade. Cette annonce a été très largement saluée par les milieux politiques et économiques suisses.<sup>11</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 27.01.2003  
ROMAIN CLIVAZ

**La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a rencontré le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell lors du Forum Economique de Davos.** Elle a profité de l'occasion pour lui rappeler que la Suisse souhaitait l'adoption d'une nouvelle résolution de l'ONU, mentionnant explicitement les Conventions de Genève, pour légitimer une éventuelle intervention en Irak. Elle lui a également fait part des préoccupations de la Suisse concernant principalement les conséquences d'une éventuelle guerre sur le sort des civils irakiens. La ministre des affaires étrangères a également proposé d'organiser, sous l'égide de la Suisse, une conférence de la dernière chance, similaire à celle organisée en 1991 avant le commencement de la première Guerre du Golfe. Colin Powell n'a pas pris position sur une proposition qu'il a considérée comme non officielle. Une telle offre n'avait, selon de nombreux commentateurs, pas été discutée au préalable au sein du Conseil fédéral. Cette rencontre avait fait l'objet de nombreuses polémiques car Micheline Calmy-Rey avait conditionné sa venue à Davos à la rencontre du Secrétaire d'Etat américain.<sup>12</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 26.04.2003  
ROMAIN CLIVAZ

Le gouvernement a estimé que l'opération militaire lancée contre l'Irak l'ayant été sans l'autorisation explicite du Conseil de sécurité des Nations Unies, elle constituait un cas d'application du droit de la neutralité. Assimilant cette guerre à un conflit armé entre Etats, la Suisse ne devait contribuer d'aucune manière aux opérations militaires et aux efforts de guerre. De plus, un certain nombre de restrictions relatives à l'utilisation de l'espace aérien avaient été décidées. Ainsi, les **exportations de matériel de guerre** ont été interdites à la Confédération. De même la RUAG, et les entreprises dont la Confédération détenait la majorité, ne pouvaient augmenter leur volume d'échange (courant normal) en raison des opérations militaires. Cette surveillance accrue concernait également les entreprises du secteur privé. Lors d'une séance tenue à la mi-avril, le Conseil fédéral a estimé que les mesures prises en application du droit de la neutralité, notamment concernant les exportations d'armes, pouvaient être levées. Il a justifié sa décision par le fait que les opérations militaires touchaient à leur fin. Cette mesure, jugée hâtive par certains commentateurs, a permis de sauver le contrat de vente de 32 avions de chasse « Tiger F5 ». Cet accord serait devenu caduc si aucun appareil n'avait été livré à la marine américaine avant la fin du mois d'avril. Les crédits budgétés pour cet arrangement seraient arrivés à échéance. Un premier avion a ainsi été livré, les autres devant l'être progressivement. Le DDPS a précisé que les aéronefs étaient destinés à des fins de formation. Le contrat prévoit l'achat d'un premier appareil assorti d'une option pour 31 nouvelles pièces en cas d'essais positifs.<sup>13</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2004  
ELIE BURGOS

En novembre, la Suisse a biffé 264 des 330 millions de francs que lui doit l'Irak. Ce geste constitue un cadeau humanitaire visant à rendre la situation d'**endettement de l'Irak** soutenable et à libérer des fonds pour la reconstruction du pays.<sup>14</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.06.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Après sept ans d'absence, l'Irak a nommé un nouvel **ambassadeur** à Berne. Il s'agit du kurde Ibrahim Pirot.<sup>15</sup>

#### MOTION

DATUM: 30.09.2011  
ANITA KÄPPELI

Nationalrat Reimann (svp, SG) reichte eine Motion ein, welche den Bundesrat verpflichten sollte, sich für die Christen im Irak einzusetzen. Er stellte vier Forderungen auf; so sollte sich die Schweiz für die religiösen Minderheiten einsetzen, diese im Rahmen der schweizerischen humanitären Aktivitäten vor Ort durch den gezielten Aufbau von säkularen Strukturen schützen, sich auf internationaler Ebene gegen die **Christenverfolgung** im Irak einzusetzen sowie einen UNO-Resolutionsentwurf zum Schutz dieser Minderheit einbringen. Die grosse Kammer folgte den Empfehlungen des

Bundesrats und nahm lediglich die ersten drei Forderungen des Motionärs an.<sup>16</sup>

#### MOTION

DATUM: 08.03.2012  
EMILIA PASQUIER

La motion Reimann (udc, SG), demandant une **protection des chrétiens en Irak**, a été adoptée par le Conseil des Etats avec les modifications apportées par le Conseil national. Ce dernier avait adopté les trois premiers points proposés par le motionnaire, soit des mesures visant à protéger les minorités religieuses en Irak, un engagement humanitaire de la Suisse afin de créer des institutions démocratiques laïques et la demande d'une investigation publique dénonçant les violences faites aux chrétiens. Le dernier point demandant à la Suisse d'intervenir auprès de l'ONU afin de contraindre le régime irakien et les forces militaires avait été refusé.<sup>17</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.04.2021  
AMANDO AMMANN

Anfang April 2021 reiste **Bundesrat Ignazio Cassis in den Irak, Oman und Libanon**, um die Schwerpunkte der neuen aussenpolitischen Strategie für die Region des Mittleren Ostens und Nordafrika (MENA) mit Vertretern der betroffenen Staaten zu beraten. Begleitet wurde er dabei von den beiden Mitgliedern der APK-SR, Damian Müller (fdp, LU) und Andrea Gmür-Schönenberger (mitte, LU).

Zu Beginn der Reise traf sich Cassis mit dem irakischen Premierminister Mustafa Al-Kadhimi. Der Besuch im Irak war der erste eines Bundesrats seit 1979. Im Zentrum der Gespräche standen vor allem das humanitäre Engagement der Schweiz im Irak, der Kampf gegen die Jugendarbeitslosigkeit und die Bereitschaft der Schweiz, sich für den Abbau politischer Spannungen in der Region einzusetzen. Zum Abschluss unterschrieb Bundesrat Cassis ein Memorandum of Understanding (MoU) zur Aufnahme politischer Konsultationen zwischen den beiden Ländern. Dabei ging es auch um die Einrichtung einer neuen Botschaft im Irak, nachdem die Schweiz ihr Verbindungsbüro 2008 aus Sicherheitsgründen geschlossen hatte.

Daraufhin reiste die Delegation in den Oman, der wie die Schweiz eine neutrale Aussenpolitik betreibt und sich stark um die regionale Sicherheit im Mittleren Osten bemüht. Zentrale Themen des Besuchs waren Initiativen im Bereich der globalen Gesundheit sowie der Berufsbildung. Auch mit dem Oman wurde ein MoU für regelmässige politische Konsultationen abgeschlossen.

Zum Abschluss reiste die Schweizer Delegation in den Libanon, wo sich die Schweiz zuletzt nach der Explosion im Hafen von Beirut an den Wiederaufbaubemühungen beteiligt hatte. Die Unterstützungsleistungen in Höhe von CHF 6 Mio. fokussierten gemäss der aktuellen Strategie der Internationalen Zusammenarbeit vor allem auf den Gesundheits- und Bildungsbereich. Bundesrat Cassis besuchte zudem eine informelle Siedlung syrischer Flüchtlinge und bekräftigte dabei die Unterstützung der Schweiz, welche seit Beginn der Syrienkrise 2011 rund CHF 520 Mio. an Hilfszahlungen umfasste.<sup>18</sup>

## Bildung, Kultur und Medien

### Kultur, Sprache, Kirchen

#### Kirchen und religionspolitische Fragen

Die 2010 eingereichte **Motion** Reimann (svp, SG) zum Inhalt der **Verfolgung religiöser Minderheiten im Irak** wurde im Sommer 2018 im Rahmen des Bundesratsberichts über die Motionen und Postulate der gesetzgebenden Räte (BRG 18.006) **abgeschrieben**.

Die enge Verknüpfung zwischen Fragen der Religionsfreiheit und der politischen Rahmenbedingungen im Irak und im Mittleren Osten sei seit der Behandlung der Motion neuerlich durch die Lageentwicklung in der Region unterstrichen worden, erklärte der Bundesrat im Bericht. Seit dem militärischen Schlag gegen den Islamischen Staat (IS) habe es ernstzunehmende Versuche zur Versöhnung und Miteinbeziehung von Minderheiten gegeben. Die Schweiz engagiere sich daher weiter für Stabilisierungsmassnahmen, indem sie auf bilateraler Ebene beispielsweise Weiterbildungsprogramme internationaler Organisationen (IKRK, Unicef) unterstütze oder sich in Projekte zur Förderung des humanitären Völkerrechts im Irak einbringe. Auf multilateraler Ebene strebe die Schweiz eine breitere Aufklärung über die Tötung und Vertreibung christlicher und weiterer Minderheiten an. Ein wichtiger Schritt in diese Richtung sei bereits im Mai an der «Madrid International Conference on the Victims of Ethnic and Religious Violence in the Middle East» gemacht worden. Daher erachtete der Bundesrat das Anliegen der Motion als erfüllt und beantragte sie zur Abschreibung.<sup>19</sup>

#### BERICHT

DATUM: 12.06.2018  
MELIKE GÖKCE



- 1) Presse du 13.9.90.
- 2) BO CN, 1990, p. 1526 s.
- 3) Suisse, 26.9.90
- 4) BO CN, 1990, p.2412; Bund et Suisse, 13.11.90; JdG, 15.11.90; SGT, 16.11.90; presse du 28.11.90.
- 5) Presse du 8.-10.1.91.
- 6) BO CE, 2016, p. 220 ss.; BO CN, 2016, p. 31 ss.; Rapport CF du 13.01.2016
- 7) NZZ, 8.2.90; presse du 9.2.90; JdG, 27.10.90; SZ, 11.10.90.; Presse des 19.-22.9.90; Ww, 27.9.90.; Rapp.gest., 1990, p.46
- 8) Presse du 4.4. et 6.4.91.
- 9) LT, 4.5.98 et presse du 7.4.98; presse du 18.12.98
- 10) 24 Heures, 13.2.98; NQ, 28.1.98; NZZ, 18.12.98.
- 11) LT, 2.10.00; NZZ, 23.11.00
- 12) Presse du 27.1.03.
- 13) Communiqué de presse du DFAE du 20.3.2003; communiqué de presse du DFE du 20.3.03; presse du 26.4.03.
- 14) TG, 23.11.04.
- 15) NZZ, 8.6.10.
- 16) AB NR, 2011, S. 1841.
- 17) BO CN, 2011, p. 1841; BO CE, 2012, p.150s..
- 18) Medienmitteilung EDA vom 1.4.21; Medienmitteilung EDA vom 4.4.21; Medienmitteilung EDA vom 6.4.21; Medienmitteilung EDA vom 8.4.21; CdT, LT, Lib, 6.4.21
- 19) BBI 2018, S. 2257